

Année scolaire 2016-2017

BULLETIN D'INFORMATION

NUMÉRO 1

SEPTEMBRE 2016

WWW.COLLEGE-SAINT-VIT.FR

Le site internet du collège, lancé il y a cinq ans, a permis, à travers plus de 70000 consultations en 2015-2016 aux 17400 "visiteurs uniques" de France et de tous les continents de mieux connaître notre établissement.

A partir de la page d'accueil vous pourrez y consulter les horaires de transport, les menus, le logiciel de gestions des notes Pronote, le carnet de correspondance virtuel, les emplois du temps et télécharger les documents dont vous avez besoin. Plus généralement, l'objectif est de faire connaître et de valoriser les activités pédagogiques et éducatives proposées aux élèves. Il est aussi une ressource pédagogique à travers des documents d'aide aux élèves ou des liens pédagogiques. Il permet enfin une communication officielle du collège. Les articles sont à chaque fois relayés sur la page Facebook du collège ("likée" près de 1000 fois) et désormais sur twitter : @collegesaintvit.

CORRESPONDANCE FAMILLES-ETABLISSEMENT

Afin de pouvoir maintenir une écoute permanente et cordiale en direction des familles, il vous est demandé d'entrer en contact avec le collège :

- soit par téléphone au 03.81.87.70.62 afin d'obtenir un rendez-vous avec l'interlocuteur désiré,
- soit par courrier postal,
- soit par courrier électronique exclusivement à l'adresse : ce.0251394e@ac-besancon.fr

CARNET DE LIAISON DE L'ÉLÈVE

Ce document obligatoire est essentiel à la scolarité de chaque élève dans l'établissement. Il doit être consulté **quotidiennement** par les parents qui doivent impérativement le signer lorsque cela est demandé.

Ce carnet doit rester couvert, il ne doit pas comporter d'autocollant, de coloriage ni de photo autre que celle de l'élève. **En effet, par le soin et l'attention que l'élève apporte à son carnet, il montre l'attachement qu'il porte à sa scolarité et le respect qu'il démontre en direction des personnels de l'établissement.**

PERMANENCES (ÉTUDES)

Chaque parent doit se positionner quant aux autorisations de sortie de son enfant. Nous demandons de respecter l'engagement pris et notamment de venir signer le registre de sortie lorsque le parent n'autorise pas son enfant à sortir sans lui. Nous rappelons que l'enfant n'a pas à sortir seul sans que l'adulte se soit présenté au BVS pour émarger. Sinon, il sera mis en retenue.

Par ailleurs, il est recommandé au parent de venir chercher son enfant à la fin des séquences horaires afin d'être respectueux du travail des élèves en étude. Enfin, les élèves ne sont pas autorisés à appeler leurs parents après 15h45 car nous estimons que les élèves peuvent réaliser l'heure d'étude de fin de journée afin d'y faire leurs devoirs.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour des raisons de sécurité et de tranquillité, l'entrée du collège est interdite aux engins à moteur.

SÉCURITÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

Dans le cadre de la mise en application des dernières mesures de sécurité présentées officiellement le 24 août dernier, vous trouverez le guide "Sécurité des collèges et des lycées" destinés aux parents d'élèves en cliquant sur le lien ci-dessous :
- [le Guide des parents d'élèves](#)

PERMANENCES DE L'INFIRMIÈRE

Ouverture de l'infirmerie : LUNDI et JEUDI ⇨ 08h30-15h45
MERCREDI ⇨ 08h30 -11h45
VENDREDI ⇨ 08h30 -15h30.

En cas d'absence de l'infirmière scolaire, la vie scolaire se charge de prendre en charge les élèves malades, soit en demandant aux parents de venir chercher leur enfant, soit en appelant les secours en cas d'urgence.

Mais en aucun cas, l'élève ne prévient lui-même ses parents de la nécessité de venir le chercher.

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Émilie JEANNEROD assure des permanences au collège chaque lundi et chaque jeudi.

CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

Pour la prise de rendez-vous avec Monsieur MAHBOULI, il est nécessaire de s'adresser au Bureau de la Vie Scolaire.

BOURSES NATIONALES DE COLLEGE

Dès la rentrée, un dossier de demande de bourse sera remis à chaque élève. Néanmoins, une notice d'information et un simulateur de bourse sont accessibles à l'adresse :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-college

La date limite officielle de dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2016 (veille de vacances). Les délais de traitement nous obligent par conséquent à vous les demander pour le 10 octobre. Un accusé de réception vous sera remis en échange du dépôt du dossier et des pièces justificatives.

STAGES PROFESSIONNELS EN 3^{ème}

Stages en milieu professionnel en 3^{ème} SEGPA (3^{ème} A) :
- du lundi 03/10/2016 au samedi 14/10/2016

Stages en milieu professionnel en 3^{ème} (B à H) :

- La première moitié de l'ordre alphabétique des patronymes des élèves de 3^{ème} (De la lettre A à la lettre J incluse) en **semaine 45**, les lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 novembre 2016 inclus.

- La seconde moitié de l'ordre alphabétique des patronymes des élèves de 3^{ème} (De la lettre K à la lettre Z incluse) en **semaine 47**, les lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 novembre 2016 inclus.

Les trois exemplaires de la convention, distribués quelques jours après la rentrée, seront à remettre au Professeur principal avant le 04 octobre 2016, dernier délai.

Ce stage obligatoire fera l'objet d'une évaluation et d'une présentation devant un jury de professeurs du 06/02/2017 au 17/02/2017. Le rapport de stage sous forme numérique sera à remettre à chaque Professeur principal avant le 13/01/17.

ABSENCES DES ÉLÈVES

Le contrôle des absences permet de savoir à tout moment où se trouve l'élève. Afin de rendre efficace ce contrôle, si un élève est absent, le responsable légal doit :

- 1 appeler le collège dès 8h15, au 03.81.87.59.60 ou par mail à : bvs0251394e@ac-besancon.fr
- 2 et dès son retour, justifier cette absence grâce au coupon rose du carnet de correspondance.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de Jean Jaurès (APEJJ) organise une réunion d'information le mercredi 14 septembre 2016 à 19 heures au Centre d'animation, 2 rue des Sapins. Monsieur le Principal et son adjoint assisteront à la première partie de cette réunion. Tout parent d'élève qui souhaite participer et/ou s'impliquer est bien évidemment le (la) bienvenu(e). Contact : apejj-saint-vit@laposte.net

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration se dérouleront le **vendredi 07 octobre 2016 pendant la Semaine de la démocratie.**

Les modalités et le matériel de vote par correspondance seront distribués aux élèves le jeudi 29 et le vendredi 30 septembre 2016. Toutefois, un bureau de vote sera ouvert salle du Conseil le vendredi 07 octobre 2016, de 15h00 à 17h00.

CONSULTATION À DISTANCE DES RÉSULTATS ET DU CAHIER DE TEXTES

Par l'intermédiaire du carnet de liaison, en ce début d'année, chaque parent (responsable légal 1 et responsable légal 2) a reçu un feuillet comportant un identifiant et un mot de passe pour consulter sur Internet les résultats de son enfant. L'élève a, quant à lui, été destinataire d'un identifiant et d'un mot de passe spécifiques.

Il vous est ainsi proposé de prendre connaissance à distance du relevé de notes, du bulletin trimestriel de l'élève, du cahier de textes numérique, de l'emploi du temps, des absences, du menu de la demi-pension, des actualités... Il vous est recommandé de ne pas utiliser cette interface de gestion des notes pour contacter l'établissement.

RENCONTRES PARENTS-ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Afin de présenter les enjeux de la scolarité à chaque niveau du collège, les parents sont invités à rencontrer l'équipe de direction à 17h30 en salle polyvalente puis le professeur principal et l'équipe pédagogique de votre enfant :

- Classes de 6^{ème} : le mardi 06 septembre 2016
- Classes de 5^{ème} : jeudi 15 septembre 2016
- Classes de 4^{ème} : mardi 13 septembre 2016
- Classes de 3^{ème} : lundi 12 septembre 2016.

Dans la salle de classe de leur enfant, les parents d'élèves de SEGPA sont invités à rencontrer la directrice et l'équipe pédagogique de Segpa :

- Classes de 6^{ème} A et 5^{ème} A : lundi 12 septembre 2016
- Classes de 4^{ème} A et 3^{ème} A : mardi 13 septembre 2016.

Vie scolaire, accompagnement personnalisé, aide et soutien, orientation, demi-pension ... Tous les sujets seront abordés au cours de ces réunions.

MERCREDI 14/09 : JOURNÉE DU SPORT

Le mercredi 14/09 sera une journée nationale réservée au sport scolaire. Des activités spécifiques seront proposées aux élèves sur cette journée.

RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS

Elles se dérouleront de 16h00 à 20h00 :

- Classes de 6^{ème} : mardi 08 novembre 2016
- Classes de 5^{ème} : jeudi 1er décembre 2016
- Classes de 4^{ème} : mardi 6 décembre 2016
- Classes de 3^{ème} : lundi 12 décembre 2016

C.E.S.C.

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté permet au sein des établissements scolaires de développer des actions en matière de santé et de citoyenneté.

L'assemblée générale du CESC se déroulera le Mardi 04 octobre 2016 à 17H30. Toute personne intéressée y est cordialement invitée.

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET 2017

À compter de la session 2017, le DNB subit plusieurs modifications :

- **La physique-chimie, les sciences de la vie et de la terre et la technologie sont désormais évaluées** lors d'une épreuve terminale.
- **8 heures d'épreuves écrites** contre 7 heures auparavant.
- **Des épreuves écrites et orale rassemblées** au cours de la dernière semaine du mois de juin.
- **Une cérémonie républicaine de remise des diplômes** aux élèves. Pour la session 2016, elle aura lieu le 18 octobre à 18h00.

CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE : CFG

Les élèves scolarisés en 3^{ème} SEGPA terminent leur cursus scolaire en validant les compétences du socle commun à minima au niveau du palier 2. Ils sont évalués en mai lors d'un entretien oral devant un jury sur la présentation d'un dossier constitué à partir de leurs expériences dans le monde professionnel. L'ensemble de ces épreuves validées donne lieu à l'obtention du CFG. Cet examen est également proposé à certains élèves de 3^{ème} qui seraient en difficulté pour obtenir le DNB (diplôme national du brevet).

CONSEILS DE CLASSE - TRIM. 1

Les conseils de classe du premier trimestre se dérouleront du jeudi 17/11 au lundi 28/11/2016. Début novembre, le détail du calendrier sera consultable sur le site Internet du collège. La consultation des résultats scolaires se fait par l'intermédiaire du logiciel de notes accessible par internet. Toutefois, sur demande formulée par écrit, un relevé de notes intermédiaire, au premier trimestre, peut être envoyé aux familles. Les familles des élèves qui bénéficient d'un suivi particulier recevront régulièrement ce relevé. **Depuis 2015, les bulletins trimestriels sont adressés aux parents par courrier électronique. Seuls les parents qui ne disposent pas d'une adresse mail seront destinataires de ces documents par voie postale.**

VACANCES SCOLAIRES : ZONE A

Toussaint : du jeudi 20/10/2016 au jeudi 03/11/2016 au matin
Noël : du samedi 17/12/2016 au mardi 03/01/2017 au matin
Hiver : du samedi 18/02/2017 au lundi 06/03/2017 au matin
Printemps : du samedi 15/04/2017 au mardi 02/05/2017 au matin
Été : le vendredi 07/07/2017 après les cours.

RÉSERVE CITOYENNE

Dans le cadre de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements scolaires a été créée dans chaque académie. Toute personne désireuse de devenir réserviste peut s'informer et candidater grâce au site national de référence www.lareservecitoyenne.fr